Comment Groupama collabore avec les startups au sein de son programme d'open innovation

Groupama lance la troisième édition de Volt'terre, son programme qui vise à co-construire des projets innovants avec des startups et leur permettre à terme de devenir partenaires du groupe.

Temps de lecture : minute

7 mai 2024

Lancé en 2022, le programme Volt'terre vise à développer l'innovation en faisant collaborer des startups et des équipes Groupama au niveau local, et à co-construire des projets à travers cinq accélérateurs en lien avec les enjeux métiers : épargne et retraite, mobilité et foyers durables, marché des professionnels et agricoles, performance opérationnelle, santé et prévoyance.« Ce programme s'inscrit dans un spectre plus large de programmes d'innovation. C'est la partie la plus visible, mais cela vient compléter d'autres dispositifs comme les bootcamps qui sont des appels à projet internes », commente Romain Créteur, Directeur Adjoint Stratégie & Partenariats chez Groupama. « L'open innovation nous permet d'aller aussi chercher la créativité à l'extérieur du groupe et de confronter nos idées et nos process à une vision extérieure », ajoute-t-il.

Le programme Volt'terre poursuit quatre objectifs dont le principal est de créer de la valeur à l'échelle du groupe en partant d'initiatives innovantes locales. « Nous voulons co-créer des projets innovants, mais surtout utiles à nos clients et à nos collaborateurs, et qui soient en lien avec nos plans stratégiques », insiste Romain Créteur. Le programme vise également à développer une culture d'innovation en faisant collaborer startups et équipes Groupama. Il se veut, à l'image du groupe qui fonctionne en

caisses régionales, profondément ancré dans les territoires. « Au bout de deux saisons, nous avons déjà travaillé avec presque toutes les régions de France », indique Romain Créteur. Enfin, il ambitionne de valoriser et de faire connaître les innovations du groupe auprès des différentes parties prenantes, des clients et en interne.

Un accès privilégié aux équipes métiers et la possibilité d'un partenariat à la clé

Lors de la première saison, douze startups avaient été sélectionnées, pour la deuxième le comité de sélection en avait retenu huit. « Cette année, nous visons entre 5 et 10 startups, pour avoir a minima un projet par thématique. Au-delà de dix, il devient plus difficile d'assurer la mobilisation des ressources internes », confie Romain Créteur. Un point important, car c'est bien ce qui est à la clef pour les startups sélectionnées : un accès privilégié aux équipes métiers avec qui les startups vont co-construire le projet dans un environnement protégé. En ce sens, un important travail d'identification des besoins au niveau du groupe est mené en amont de l'appel à candidatures. Groupama garantit aussi une partie du financement du projet pour que la startup s'y retrouve.

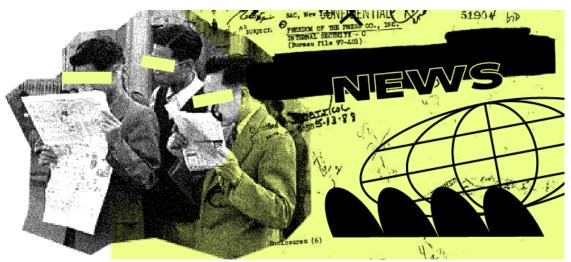
L'objectif final du programme est l'intégration de nouvelles solutions ou services innovants et utiles pour les clients de Groupama. Depuis le lancement du programme, deux startups sont déjà devenues partenaires du groupe, il s'agit de Fri Liv, une startup qui propose un accompagnement pour les départs à la retraite, proposé dans le cadre de contrats mutuelle de Groupama et de Papisy, un plan d'épargne retraite avec qui Groupama propose un fonds ESG axé sur l'humain. Treize expérimentations sont également en cours.

L'appel à candidatures pour la saison 3 est actuellement lancé et sera ouvert jusqu'au 13 mai. Le comité de sélection se réunira mi-juin et la

séléction finale sera annoncée cet été.



À lire aussi Dans la famille des LPs, je demande... Groupama



MADDYNEWS

La newsletter qu'il vous faut pour ne rien rater de l'actualité des startups françaises !

JE M'INSCRIS